

ANNEXE 1 : FICHE SYNTHÉTIQUE

DEUXIÈME TRANCHE DE DÉPLOIEMENT DU PROJET D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE D'EURE-ET-LOIR

TERRITOIRE

Pop. : 438 000 habitants (66% en zone non conventionnée) *Densité* : 74 hab/km² (moyenne nat. : 114)

Nb d'entreprises de plus de 10 salariés : 1165

Part de résidences secondaires : 6,6 %

Taux FSN : 48,3 % *Plafond FSN* : 456 €

Lignes ADSL dégroupées : 89% *Lignes ADSL inférieures à 4 Mbps* : 15,5%

ARTICULATION DES INITIATIVES PUBLIQUES ET PRIVÉES

CCRANT : 10/12/2014 (dernière réunion de la CCRANT) *Consultation ARCEP* : s'achève le 16/03/2017

Conventions de déploiement sur le territoire :

- convention signée le 27/01/2017 entre Orange et la Communauté d'agglomération Chartres Métropole, le Département d'Eure-et-Loir, la Région Centre-Val de Loire et l'État pour 30 communes
- convention signée le 27/01/2017 entre CMIN et la Communauté d'agglomération Chartres Métropole, le Département d'Eure-et-Loir, la Région Centre-Val de Loire et l'État pour 14 communes
- convention signée le 20/12/2016 entre Orange et la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, le Département d'Eure-et-Loir, la Région Centre-Val de Loire et l'État pour 1 commune

Déploiements FttH d'initiative privée : 31 communes par Orange, et 14 communes par CMIN, soit 33% des foyers

Déploiements FttO d'initiative privée : 56 communes (Orange CE2O/CELAN), soit 49% des entreprises

OBJECTIFS DE COUVERTURE À LONG TERME (SDTAN)

Adoption du SDTAN : décembre 2011 par le Conseil départemental d'Eure-et-Loir

Couverture : 78% de la population en FttH à horizon 2022, dont 39% d'initiative publique

PROJET PHASE FSN – PÉRIODE DE 3 ANS 2017 – 2020

Coûts du projet (y compris extension périmètre) :

Composante	Nb. prises	Coût total	Dont FSN	Coût/ligne	Calendrier
Collecte	-			-	
FttH*	45 693	47,3 M€	14,5 M€	1036 €	2017 – 2019
FttH racco.	35 641	16,8 M€	3,8 M€	470 €	2017 - 2027
FttH bât. prio.					

FttO					
Inclusion numérique					
Etudes		0,5 M€	0,165 M€		2017 – 2019
coût total : 64,6 M€ (dont 18,4 M€ FSN)					

* : hors raccordement, bâtiments prioritaires, ZATHD

Notes sur les déploiements : le projet inclue une extension du périmètre du syndicat mixte sur la Communauté de communes entre Beauce et Perche suite à la défaillance de CM'IN sur 27 communes (convention PSD CM'IN signée en janvier 2017 pour son nouveau périmètre de 14 communes)

Porteur du projet (exerçant la compétence L1425-1) : syndicat mixte ouvert Eure-et-Loir Numérique

Maître d'ouvrage (si différent) :

Montage juridique :

- accord-cadre conception-réalisation pour le déploiement du réseau : attribué à Axione / Bouygues Energies & Services en février 2017 pour une durée de 4 ans
- délégation de service public affermage pour l'exploitation du réseau sur une durée de 15 ans : attribuée à SFR Collectivités en avril 2014 (pour la 1^{ère} et la 2^{ème} tranche)

Plan de financement (y compris extension de périmètre) :

	Communes et interco.	Départ.	Région	Etat (dont FSN)	Europe (dont FEDER)	Autres*
Montant	9,57	19,38	8,31	18,43	0	8,91
%	15	30	13	29	0	14

* DSP : financement des raccordements à hauteur de 250 € par raccordement

Calendrier des procédures (distinguer le cas échéant marchés de travaux et exploitation) :

Accord-cadre conception-réalisation

- juin 2016 : lancement de la procédure
- décembre 2016 : sélection du titulaire de l'accord-cadre
- février 2017 : signature de l'accord-cadre

Délégation de service publique pour l'exploitation en affermage

- avril 2013 : lancement de la procédure
- mars 2014 : sélection du délégataire
- avril 2014 : signature de la convention

NOTES ET COMMENTAIRES (AUTRES)

- Existence d'un ou plusieurs RIP (collecte, WiFi...)

Résorption des zones blanches - 2008-2009

à l'initiative des communautés de communes ou d'agglomération et du département, déploiement de réseaux Boucle locale radio (BLR) (72 points hauts au total) et de 16 NRA-ZO, pour la résorption des zones blanches

1^{ère} tranche du projet du projet d'aménagement numérique d'Eure-et-Loir, lancée en 2013 :

- 114 opérations de montée en débit : 100 recettées en PV3 au 01/03/17
- collecte de 5 NRA, 15 NRA-ZO et des NRO : 5 NRA et 14 NRA-ZO ont leur collecte optique
- desserte FttH pour 54 000 locaux : 21 200 locaux raccordables au 01/03/17
- raccordements FttH pour 40 000 locaux : 3 053 locaux raccordés au 01/03/17
- raccordements non mutualisés des sites prioritaires (FttO) pour 311 sites prioritaires
- inclusion numérique pour 3 048 kits installés